

<En-tête de l'école>

<Date>

Objet : Prochain test de l'OQRE pour l'année 2023-2024

Bonjour,

Le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) permet de déterminer si les élèves satisfont à la norme minimale en littératie dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9<sup>e</sup> année. Cette année, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) offrira le TPCL en ligne aux élèves de 10<sup>e</sup> et de 11<sup>e</sup> année et les élèves qui n'obtiendront pas de diplôme, notamment celles et ceux qui apprennent à distance, sont tenus de travailler en vue de satisfaire à l'exigence en matière de littératie, en participant au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL).

Entre le \_\_\_ novembre et le \_\_\_ novembre 2023 et entre le \_\_\_ mars et le \_\_\_ avril 2024, nos élèves admissibles participeront au TPCL.

Les élèves effectueront le test en deux séances. La séance A est conçue pour être complétée en 65 minutes et la séance B en 75 minutes. Chaque séance doit être effectuée en une seule fois. Du temps supplémentaire sera accordé aux élèves en ayant besoin. À la fin des deux séances, les élèves recevront un questionnaire où il leur sera demandé quelle est leur expérience, leur attitude et leur perception à l'égard de la littératie.

Chaque élève recevra un rapport individuel de l'élève par l'entremise de l'école après la notation du test par l'OQRE.

Les élèves peuvent se familiariser avec le test en ligne et les outils d'accessibilité en accédant au test pour s'exercer sur le site Web de l'OQRE.

Pour obtenir plus d'informations sur l'OQRE et pour prendre connaissance du test pour s'exercer, nous vous invitons à consulter le site Web de l'OQRE à [www.oqre.on.ca](http://www.oqre.on.ca).

Cordialement,

---

(Nom de la directrice ou du directeur d'école)

---

(Signature de la directrice ou du directeur d'école)

La direction de l'école